

A propos de la situation actuelle

La situation actuelle est une conséquence de la destruction continue du système de santé par les gouvernements successifs au profit du privé. **Dans la Fonction Publique, cette politique s'est traduite par une réduction drastique des financements publics et une attaque directe contre les conditions de travail des personnels et contre leur statuts.** Aujourd'hui c'est donc dans des conditions désastreuses que sont mobilisé.e.s les personnels de santé.

Ce contexte rend la période exceptionnelle et nous voulons mettre en garde sur les dangers de vouloir continuer à fonctionner à distance à un rythme ordinaire comme si de rien n'était. **La période que nous vivons N'EST PAS NORMALE et nous fonctionnons, chacun.e selon les circonstances, dans un mode dégradé.**

Étudiant.e.s, personnels, titulaires, vacataires ou contractuel.le.s, nous vivons dans des circonstances hétérogènes. **Les conditions matérielles de confinement, d'approvisionnement, d'accès à une connexion, la présence d'enfants, de parents, la maladie de soi ou d'un proche ou encore l'anxiété, créent des situations très diverses.** Certain.e.s peuvent travailler à plein-temps, d'autre à temps très partiel, d'autres pas du tout, et les situations vont nécessairement évoluer.

Or, il est impossible de faire autant en télétravail, dans des conditions plus ou moins adaptées (maladie, école à la maison,...) que sur le lieu de travail, proche de ses collègues. Il est donc illusoire et dangereux de programmer la reproduction à l'identique de tous les cours au format vidéo, de demander un *reporting* serré des activités réalisées, ou de chercher à délivrer des enseignement ou des notes, à un rythme ordinaire et coûte que coûte.

En aucun cas on ne pourra évaluer nos étudiant.e.s de manière égalitaire en distanciel. Il semble qu'en moyenne une dizaine de pourcents de nos étudiant.e.s n'ont pas d'ordinateur avec un accès internet, que 30-40 % d'entre iels n'ont pas d'endroit où étudier de manière isolée. Il faut donc proscrire les évaluations en distanciel, que ce soit en contrôle continu ou terminal. **Encore moins que d'habitude, nous devons accepter de nous laisser guider par l'importance de noter, ce qui est un but très différent de celui d'enseigner et de transmettre.**

La situation actuelle appelle à réviser nos priorités, en ne mettant pas forcément en tête celle de la continuité pédagogique. S'entraider est prioritaire, que cela concerne des proches ou de manière plus large comme en se portant volontaire pour aider l'Assistance Publique ou la réserve civique (voir <http://jeveuxaider.gouv.fr>).